



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE No 07/2009

le 13 mai 2009

Concerne :

Réfection de l'immeuble Rue des Remparts 4.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons le décompte final.

Crédit accordé par notre Conseil par le préavis municipal N° 34/2007	125'000.00
Montant total des travaux exécutés	115'552.50
Solde	9'447.50

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le syndic : Le secrétaire :

Nicole Rimella

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 23 mars 2009

